



## **Manon Lafon**

J'ai obtenu le Master d'Ethique avec mention en 2019. Initialement juriste de formation, ce Master, par son approche intégrative et pluridisciplinaire m'a permis de me forger un socle de connaissances tant en Droit (droit des patients, responsabilité, droit international de la bioéthique etc...) qu'en Psychologie, Philosophie, Economie (économie de la santé, management de la santé) et bien évidemment : en Ethique.

Ces connaissances sont des atouts supplémentaires à mon parcours tant universitaire que professionnel. Celles-ci s'inscrivent pleinement dans ma formation actuelle en Droit de la santé à l'Université de Bordeaux Montesquieu qui me permettra, d'intégrer un Master « responsabilités et réparation du dommage corporel ».

En outre, la possibilité de stage offerte par ce Master m'a permis tant d'acquérir en expérience que de pouvoir mener des travaux de recherches qui me passionnent (sur les directives anticipées ainsi que la sédation profonde et continue) sur le terrain (Equipe Mobile de Soins Palliatifs, Unité Fixe de Soins Palliatifs au CHU de Nantes). Je rédige actuellement un article pour une revue juridique et médicale suite à mon travail d'étude et de recherche de Master 2.

Par ailleurs, la dimension internationale de ce Master avec Montréal s'est avérée être un atout supplémentaire, me permettant d'obtenir un stage dans un cabinet d'avocats londonien (Pierre Thomas and Partners) mais aussi le niveau C1 au TOEFL IBT. De plus, cette formation m'a permise de faire partie du projet Champlin, consistant en la création d'une formation diplômante en ligne entre le Canada et la France.

Cette formation a ajouté une spécificité notable à mon parcours (Licence de Droit privé général, puis Master d'éthique) et a été fortement appréciée par les recruteurs de Masters en droit. En effet, j'ai été acceptée à l'ensemble des masters sélectifs auxquels j'ai postulé en Droit de la santé (La Sorbonne, Université d'Aix en Provence etc).

Je suis actuellement en Master 1 Droit de la santé et prépare en parallèle le CRFPA dans le but devenir avocate spécialisée en réparation du dommage corporel et des erreurs médicales.